

Championnat Départemental par équipes Jeunes 2016/2017

<u>Règlement</u>

* Calendrier:

1ère journée : 15 octobre 20165ème journée : 18 février 20172ème journée : 19 novembre 2016Tournoi de Pérols : 04 mars 20173ème journée : 10 décembre 20166ème journée : 25 mars 20174ème journée : 21 janvier 20177ème journée : 22 avril 2017

Responsable : Jean Luc DISCHER

* Engagement des équipes :

L'imprimé joint doit être complété et retourné au *Comité de l'Hérault*, accompagné du chèque d'inscription et à *M. Discher Jean-Luc* (<u>commissionsportivecdtt34@gmail.com</u>) au plus tard le 09 octobre 2016

Inscription : 10 € par équipe jusqu'à la 8^{ème} équipe, à partir de la 9^{ème} la participation est de 8€.

* Forfait:

Afin d'éviter de nombreuses absences et de pénaliser les équipes présentes une amende de 10 € par absence non prévenue sera appliquée.

* Balles:

Pour l'ensemble du championnat jeune, les balles qui seront utilisées sont les balles en CELLUOÏD.

* Déroulement du Championnat Messieurs :

> Licence traditionnelle

HONNEUR -18:

Ouvert aux Juniors et Cadets, par *équipes de 3 joueurs*. Les surclassements sont possibles.

HONNEUR -13:

Ouvert aux Minimes et Benjamins, par équipes de 3 joueurs. Les surclassements sont possibles.

> Licence promotionnelle et licence traditionnelle ayant 500 points :

Non pris en compte pour les classements individuels

DÉCOUVERTE CM :

Ouvert aux Cadets et Minimes, par équipes de 3 joueurs. Les surclassements sont possibles.

DÉCOUVERTE B :

Ouvert aux Benjamins, par équipes de 2 joueurs. Les surclassements sont possibles.

DÉCOUVERTE P :

Ouvert aux Poussins, par équipes de 2 joueurs.

Dans chaque catégorie, les équipes seront regroupées en une ou plusieurs poules suivant le nombre d'engagés. La composition des groupes vous sera distribuée lors de la première journée.

Des féminines pourront participer aux différentes catégories sans limitation de nombre.

Comité de l'Hérault de Tennis de Table – Maison départementale des Sports – Esplanade de l'égalité – ZAC Pierres Vives – BP 7250 – 34094 MONTPELLIER CEDEX 4 – Tel. : 04.67.82.16.81

* Déroulement du Championnat Féminin :

DÉCOUVERTE Féminine :

> Licence promotionnelle et licence traditionnelle ayant 500 points :

Non pris en compte pour les classements individuels

Ouvert aux Cadettes, minimes, Benjamines et Poussins par équipes de 2 joueurs.

Les équipes seront regroupées en une ou plusieurs poules suivant le nombre d'engagés. La composition des groupes vous sera distribuée lors de la première journée.

HONNEURE Féminine :

> Licence traditionnelle limitée à 700 points.

Ouvert aux Sénior, Junior, Cadettes, minimes et Benjamines, par équipes de 2 joueurs.

Les équipes seront regroupées en une ou plusieurs poules suivant le nombre d'engagés. La composition des groupes vous sera distribuée lors de la première journée.

Si le nombre de féminines, dans une catégorie, est trop faible. Elles seront reversées dans le championnat masculin

* Challenge des clubs (cf. annexe):

Pour chaque équipe engagée qui ne comptera aucune absence de joueurs lors des sept journées et pour laquelle les numéros de licence seront lisiblement inscrits sur la feuille de rencontre, le club se verra offrir un seau de balle.

* Lieu:

Centre National B. JEU, rue de la Méditerranée, MEZE

* Tournois de Pérols

Tournoi homologué organisé par le Club de Pérols PPC.

Tournoi pour tout type de licence, seul les parties entre 2 licence traditionnel seront pris en compte.

Tournoi par catégorie d'âge et par sexe. Surclassement autorisé. Possibilité aux féminine de participer en garçon.

Nombreuse récompense dont 1 coupe aux 3 premiers de chaque tableau. Inscription 5 euros par tableau.

Possibilité de participer à 1 tableau de catégorie plus le tableau toute catégorie.

Le règlement, le ou les tarif(s), les fiches d'inscription, les différentes catégories seront envoyés par le Club de Pérols PPC <u>avant le 25 février 2017</u>.

Responsable: Stéphane Legrand.

Courriel: slg34@laposte.net



Championnat Départemental par équipes Jeunes 2016/2017

Note aux dirigeants de clubs

* Présentation :

Le comité de l'Hérault vous souhaite la bienvenue au championnat Jeunes 2016 / 2017.

* Accueil:

Nous invitons les responsables de club <u>à pointer</u> leurs équipes à la <u>table d'arbitrage à 13H30</u> afin de laisser une demi-heure aux jeunes pour l'échauffement. Début de la compétition à 14H00

* Feuilles de rencontre :

Les licences restent en possession des responsables de clubs ou des joueurs afin de remplir correctement la feuille de rencontre :

- Les <u>numéros de licence</u> doivent impérativement être <u>lisibles</u>. L'absence de numéro de licence entrainera l'annulation des parties du ou des joueur(s) concerné(s). Le terme de joueur englobe aussi les féminines.
- Le joueur qui se trouve en attente de licence doit stipuler <u>LD</u> (<u>Licence Déposée</u>) à la place du numéro.
- Les balles doivent être fournis par les clubs, ainsi que les raquettes.

Nous portons votre attention sur cet élément afin de faciliter le travail du secrétariat lors de la saisie des résultats.

* Saisie des résultats :

En HONNEUR : les parties seront saisies dans la semaine qui suit la journée de championnat et ce pour toutes les parties jouées.

En DÉCOUVERTE : pas de saisie des résultats individuels.

* Retards ou Absences :

En cas de retard ou d'absence d'une de vos équipes, prévenez le responsable de la compétition, M. Jean-Luc Discher (commissionsportivecdtt34@gmail.com) au plus vite.

Bonne chance à toutes & à tous !!!